Fonds Fidelity Potentiel Amérique

Rapport semestriel
31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.

Fonds Fidelity Potentiel Amérique

Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Actions étrangères	99,5	99,8
Trésorerie et équivalents	0,9	0,1
Autres actifs nets (passifs)	(0,4)	0,1

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Technologies de l'information	27,1	28,3
Biens de consommation de base	14,1	13,0
Énergie	12,0	10,8
Biens de consommation discrétionnaire	11,8	11,9
Soins de santé	11,4	11,0
Produits industriels	11,3	12,3
Services financiers	6,3	7,2
Matières de base	5,5	5,3
Trésorerie et équivalents	0,9	0,1
Autres actifs nets (passifs)	(0,4)	0,1

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
États-Unis d'Amérique	99,5	99,8
Trésorerie et équivalents	0,9	0,1
Autres actifs nets (passifs)	(0,4)	0,1

Total de l'actif net du Fonds 15 475 000 $ (au 31décembre 2011) et 16 274 000 $ (au 30 juin 2011)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

En pourcentage de l'actif net

Actions — 99,5 %

	Actions	Coût (a) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
États-Unis d'Amérique – 99,5 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 11,8 %			
Best Buy Co., Inc.	5 330	192 $	127 $
Expedia, Inc.	1 990	83	59
General Motors Co.	13 980	402	289
Home Depot, Inc.	10 000	272	428
Omnicom Group, Inc.	5 250	177	238
Staples, Inc.	8 400	170	119
TJX Companies, Inc.	6 570	240	432
TRW Automotive Holdings Corp.	4 010	196	133
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		1 732	1 825
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 14,1 %			
CVS Caremark Corp.	9 910	330	412
Kellogg Co.	2 990	143	154
Kraft Foods, Inc. Class A	8 070	235	307
PepsiCo, Inc.	8 670	544	586
Philip Morris International, Inc.	9 120	444	729
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		1 696	2 188
ÉNERGIE – 12,0 %			
Alpha Natural Resources, Inc.	2 870	119	60
Cameron International Corp.	3 460	133	173
Chevron Corp.	5 630	503	610
Denbury Resources, Inc.	21 130	360	325
Halliburton Co.	6 420	227	226
Occidental Petroleum Corp.	4 810	469	459
TOTAL ÉNERGIE		1 811	1 853
SERVICES FINANCIERS – 6,3 %			
Charles Schwab Corp.	18 730	338	215
CME Group, Inc.	670	178	166
TD Ameritrade Holding Corp.	25 270	467	402
Wells Fargo & Co.	6 720	153	189
TOTAL SERVICES FINANCIERS		1 136	972
SOINS DE SANTÉ – 11,4 %			
Baxter International, Inc.	5 060	288	255
Gilead Sciences, Inc.	5 680	227	237
Medtronic, Inc.	7 890	290	307
Merck & Co., Inc.	7 043	211	270
Pfizer, Inc.	19 300	332 $	425 $
WellPoint, Inc.	4 010	195	271
TOTAL SOINS DE SANTÉ		1 543	1 765
PRODUITS INDUSTRIELS – 11,3 %			
Caterpillar, Inc.	4 650	312	429
Flowserve Corp.	2 990	303	302
Honeywell International, Inc.	8 330	334	461
Lockheed Martin Corp.	2 240	175	184
Parker Hannifin Corp.	3 840	259	298
Polypore International, Inc.	1 790	83	80
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		1 466	1 754
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 27,1 %			
Adobe Systems, Inc.	10 520	300	303
Analog Devices, Inc.	2 770	92	101
BMC Software, Inc.	8 350	333	279
Broadcom Corp. Class A	9 590	333	287
Cisco Systems, Inc.	17 600	353	324
Corning, Inc.	19 780	343	261
Google, Inc. Class A	1 530	704	1 004
Hewlett-Packard Co.	9 220	372	242
Oracle Corp.	19 110	435	499
QUALCOMM, Inc.	9 390	419	523
Rovi Corp.	9 400	322	235
Synopsys, Inc.	5 090	120	141
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		4 126	4 199
MATIÈRES DE BASE – 5,5 %			
Ashland, Inc.	6 360	328	370
Freeport-McMoRan Copper & Gold, Inc.	7 390	354	277
PPG Industries, Inc.	2 390	197	203
TOTAL MATIÈRES DE BASE		879	850
TOTAL ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		14 389	15 406

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Placements à court terme — 0,2 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Canada – 0,2 %			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,96 %, datées du 30 décembre 2011, échéant le 3 janvier 2012 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) #	24 $	**24 $**	**24 $**
TOTAL DES TITRES PORTEFEUILLE – 99,7 %		**14 413 $**	**15 430**
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,3 %			**45**
ACTIFS NETS – 100 %			**15 475 $**

Légende

(a) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
24 000 $ échéant le 3 janvier 2012 à 0,96 %	
Banque de Montréal	6 $
CIBC World Markets, Inc.	3
Deutsche Bank Securities Ltd.	1
Scotia Capital, Inc.	10
Banque Toronto-Dominion	4
	24 $

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements sont affectés au niveau 1, au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 à l'exception des placements à court terme, qui sont affectés au niveau 2. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée « Évaluation des titres » présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011	**Au 31 décembre 2011**	**Au 30 juin 2011**
Actif		
Placements à la valeur marchande	15 430 $	16 238 $
Trésorerie et devises	101	19
Montants à recevoir à la vente de placements	—	348
Intérêts courus et dividendes à recevoir	23	17
Montants à recevoir à la vente de parts	54	106
	15 608	16 728
Passif		
Montants à payer à l'achat de placements	86	394
Montants à payer au rachat de parts	19	32
Frais de gestion et de conseil à payer	22	22
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	4	4
Autres montants et charges à payer	2	2
	133	454
Actif net représentant les capitaux propres	15 475	16 274
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	4	6
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	15 479 $	16 280 $

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements	24 $	— $
Actif net représentant les capitaux propres (par part)		
Série A :		
(4 312 $ / 482 parts et 4 565 $ / 491 parts, respectivement)	8,9424 $	9,2917 $
Série B :		
(9 214 $/ 1 015 parts et 9 726 $ / 1 032 parts, respectivement)	9,0768 $	9,4219 $
Série F :		
(186 $ / 18 parts et 212 $ / 20 parts, respectivement)	10,2187 $	10,5440 $
Série O :		
(1 763 $ / 149 parts et 1 771 $ / 145 parts, respectivement)	11,8664 $	12,1693 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 31 décembre 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	(606) $	(188) $	(366) $	(7) $	(45) $
Distributions aux porteurs de parts					
Réduction des frais de gestion	(1)	—	(1)	—	—
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	1 631	705	666	3	257
Réinvestissement des distributions	1	—	1	—	—
Montants payés sur les parts rachetées	(1 824)	(770)	(812)	(22)	(220)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(192)	(65)	(145)	(19)	37
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(799)	(253)	(512)	(26)	(8)
Actif net					
Au début de la période	16 274	4 565	9 726	212	1 771
À la fin de la période	15 475 $	4 312 $	9 214 $	186 $	1 763 $

Semestre terminé le 31 décembre 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	2 145 $	541 $	1 322 $	27 $	255 $
Distributions aux porteurs de parts					
Réduction des frais de gestion	(1)	—	(1)	—	—
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	1 105	372	469	13	251
Réinvestissement des distributions	1	—	1	—	—
Montants payés sur les parts rachetées	(1 921)	(533)	(1 181)	(9)	(198)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(815)	(161)	(711)	4	53
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	1 329	380	610	31	308
Actif net					
Au début de la période	14 053	3 577	8 769	163	1 544
À la fin de la période	15 382 $	3 957 $	9 379 $	194 $	1 852 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Semestres terminés le 31 décembre	**2011**	**2010**
Revenus de placement		
Intérêts	— $	— $
Dividendes	204	126
	204	126
Moins la retenue d'impôts étrangers	(20)	(17)
	184	109
Charges		
Frais de gestion et de conseil	127	123
Frais d'administration	21	20
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	13	11
Total des charges	161	154
Revenu net (perte) de placement	23	(45)
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Titres de placement	95	441
Opérations libellées en devises	(1)	2
Total du gain net réalisé (perte)	94	443
Variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée :		
Titres de placement	(719)	1 754
Autres éléments d'actif net libellés en devises	1	(1)
Total de la variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée	(718)	1 753
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(5)	(6)
Gain net (perte)	(629)	2 190
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	(606) $	2 145 $

Autres renseignements par série	**2011**	**2010**
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	(188) $	541 $
Série B	(366) $	1 322 $
Série F	(7) $	27 $
Série O	(45) $	255 $
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	(0,3785) $	1,2375 $
Série B	(0,3591) $	1,2580 $
Série F	(0,3657) $	1,4668 $
Série O	(0,3034) $	1,7088 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Potentiel Amérique (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable formée en vertu des lois de l'Ontario, soumise à une Déclaration générale de fiducie datée du 17 juillet 2000 (date d'entrée en vigueur) et amendée par la suite de temps en temps. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F et de série O. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A et de série B et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction pose certaines estimations et prémisses en date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure, mais sans s'y limiter, les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cours du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices, de même qu'avec les prix cotés de titres similaires, est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de la période. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

2. Principales méthodes comptables – suite

Conversion des devises

Les titres et autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et la variation dans la plus-value nette non réalisée (moins-value) sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.
Les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours de l'achat peuvent entraîner des frais de transaction à court terme équivalant à 1,00 % des recettes desdites parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité

2. Principales méthodes comptables – suite

Prises en pension – suite

que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne des fonds placés. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigible mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseil ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A	2,00 %
Série B	1,85 %
Série F	0,85 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant, les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Tout dépendant de la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,339 %	0,329 %	0,319 %
Série B	0,289 %	0,279 %	0,269 %
Série F	0,243 %	0,243 %	0,243 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et il formule une recommandation ou il approuve la ligne de conduite, selon le cas qui sert le meilleur l'intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % à la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'état des résultats comme Taxe de vente.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

4. Imposition et distributions – suite

Aucune distribution du revenu net de placement ou du gain réalisé n'a été déclarée au cours des exercices.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 24 550 $ de pertes en capital nettes reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait des pertes autres qu'en capital reportées suivantes :

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital	
2014	1 181 $
2026	501
2027	126
2028	204
2029	89
2031	99
Total des pertes autres qu'en capital	2 200 $

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts liés au portefeuille versés à l'égard des transactions sur titres au cours de l'exercice étaient de 5 $ (6 $ au 31 décembre 2010). Sur ce total, aucun montant – $ (au 31 décembre 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Aucun montant pour commissions de courtage n'a été remboursé dans le cadre de cette entente (– $ au 31 décembre 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 1 $ (2 $ au 31 décembre 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Le produit du rachat peut être de 0 % à 5 % pour le rachat des parts des séries B.

En vertu de l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont calculés selon des taux régressifs, variant de 6 % à 1,5 % du coût original des parts.

En vertu de l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des deux années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits sont de 2 % du coût original des parts.

En vertu de l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des trois années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés à FSD réduits 2 sont calculés selon des taux régressifs, variant de 3 % à 2 % du coût original des parts.

Aucun FSI n'est exigible à l'achat des parts de série A, de série F ou de série O du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F ou de série O du Fonds.

7. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Actif net par part au 31 décembre 2011			
Série A	8,9445 $	(0,0021) $	8,9424 $
Série B	9,0790	(0,0022)	9,0768
Série F	10,2211	(0,0024)	10,2187
Série O	11,8692	(0,0028)	11,8664
Actif net par part au 30 juin 2011			
Série A	9,2952	(0,0035)	9,2917
Série B	9,4255	(0,0036)	9,4219
Série F	10,5480	(0,0040)	10,5440
Série O	12,1740	(0,0047)	12,1693

8. Capitaux propres

Le Fonds est offert en quatre séries de parts : les parts de séries A, B, F et O. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale sans aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujetti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités sont gérées en plaçant la majorité des actifs dans des instruments qui peuvent être liquidés rapidement et par l'entremise de la capacité du Fonds d'emprunter jusqu'à 5 % de l'actif total net.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Période terminée le 31 décembre 2011					
Série A	491	81	—	(90)	482
Série B	1 032	76	—	(93)	1 015
Série F	20	—	—	(2)	18
Série O	145	23	—	(19)	149
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série A	452	43	—	(62)	433
Série B	1 095	53	—	(136)	1 012
Série F	18	2	—	(1)	19
Série O	153	22	—	(18)	157

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 11 % du total des parts en circulation du Fonds.

9. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuille chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios-cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable aà l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de participation de sociétés américaines. L'indice de référence du Fonds est l'indice de croissance Russell 1000.

Pyramis donne principalement la priorité aux données fondamentales d'une entreprise (sa situation financière et son potentiel de croissance des bénéfices à long terme) au moment de prendre des décisions de placement. Pyramis prend également en considération le secteur d'activité, le marché et la conjoncture économique ayant des répercussions sur la société. Le Fonds investit dans des sociétés qui, d'après Pyramis, offrent un potentiel de croissance à long terme et dont les actions se négocient à des prix témoignant d'une évaluation intéressante.

9. Risques associés aux instruments financiers – suite

Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes les tailles et il peut concentrer ses investissements dans relativement peu de compagnies et d'industries. Il peut investir dans les titres de sociétés de tout pays à l'extérieur des États-Unis et il peut détenir des éléments de trésorerie et des titres à revenu fixe.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujetti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). La valeur comptable des investissements et d'autres actifs représente l'exposition maximum au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou sujets à restrictions détenus à la fin de la période sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2011, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 802 $ (812 $ au 30 juin 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

9. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est vulnérable au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie ultérieurs d'instruments financiers portant intérêt fluctueront à la suite de changement du niveau actuel des taux d'intérêt du marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

10. Normes comptables futures

Le Conseil canadien des normes comptables de Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1er janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), tel que publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer de se conformer aux PCGR jusqu'à l'exercice financier commencé le 1er janvier 2014 ou plus tard.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en confirmé avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Gestionnaire, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à
www.fidelity.ca
ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.

62.107002F

1.753293.111
FICL-AOP-SANN-0212